

## Amis pêcheurs

Bienvenue sur les secteurs de pêche des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) de Dinan-Evran et de Plouasne. Un important réseau hydrographique vous attend. De la rivière de première catégorie peuplée de truites Farlo aux étangs de seconde catégorie en passant par le canal d'Ile et Rance, une multitude de techniques et de poissons s'offrent à vous. Les AAPPMA œuvrent pour la protection des milieux aquatiques et la promotion de la pêche pour votre plaisir. Merci de respecter la réglementation et la préservation de l'environnement humain et naturel : respect des clôtures, respect des cultures, des autres pêcheurs, respect de la faune et de la flore. Les membres des bureaux des deux AAPPMA vous souhaitent de passer de bons moments au bord de l'eau.

Claude Ramard  
Président  
de l'AAPPMA  
de Dinan-Evran

Louis Rouault  
Président  
de l'AAPPMA  
de Plouasne



## Dates à retenir

Des animations viennent annuellement ponctuer la vie de l'association de Plouasne. Nous vous invitons chaque 14 juillet au concours de pêche de la truite en rivière en amont du plan d'eau de Néal, sur la rivière du même nom au lieu-dit "Le pont de l'Ascension". Pour les amateurs de pêche au coup, un rendez-vous est fixé chaque année, le deuxième week-end d'août sur le site de Néal.

**PÊCHE-PASSION**  
02 99 09 55 27  
19, rue de Dinan  
400 m<sup>2</sup> 35290 ST-MEEN-LE-GRAND  
<http://peche.passion.neuf.fr>

- Pêche mer et rivière
- Spécialiste pêche au coup/ver de vase
- Spécialiste pêche à la carpe
- Semais - Rive - Garbolino - Dalmé - Fox - Drennon Esp. - Nash, etc...
- Ambaud - Meun-Live, Korda, Straker, Shimano

**POUR TOUTE INFORMATION PÊCHE**  
La Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor  
02 96 50 60 04  
[maisondelapeche@wanadoo.fr](mailto:maisondelapeche@wanadoo.fr)  
Comité départemental du tourisme  
7, rue St-Benoît 22046 St-Brieuc cedex 2  
02 96 62 72 01  
[www.cotesdarmor.com](http://www.cotesdarmor.com)

Imprimé en Côte d'Armor - conception et diffusion : IMPRIMERIE MOU - St-Brieuc

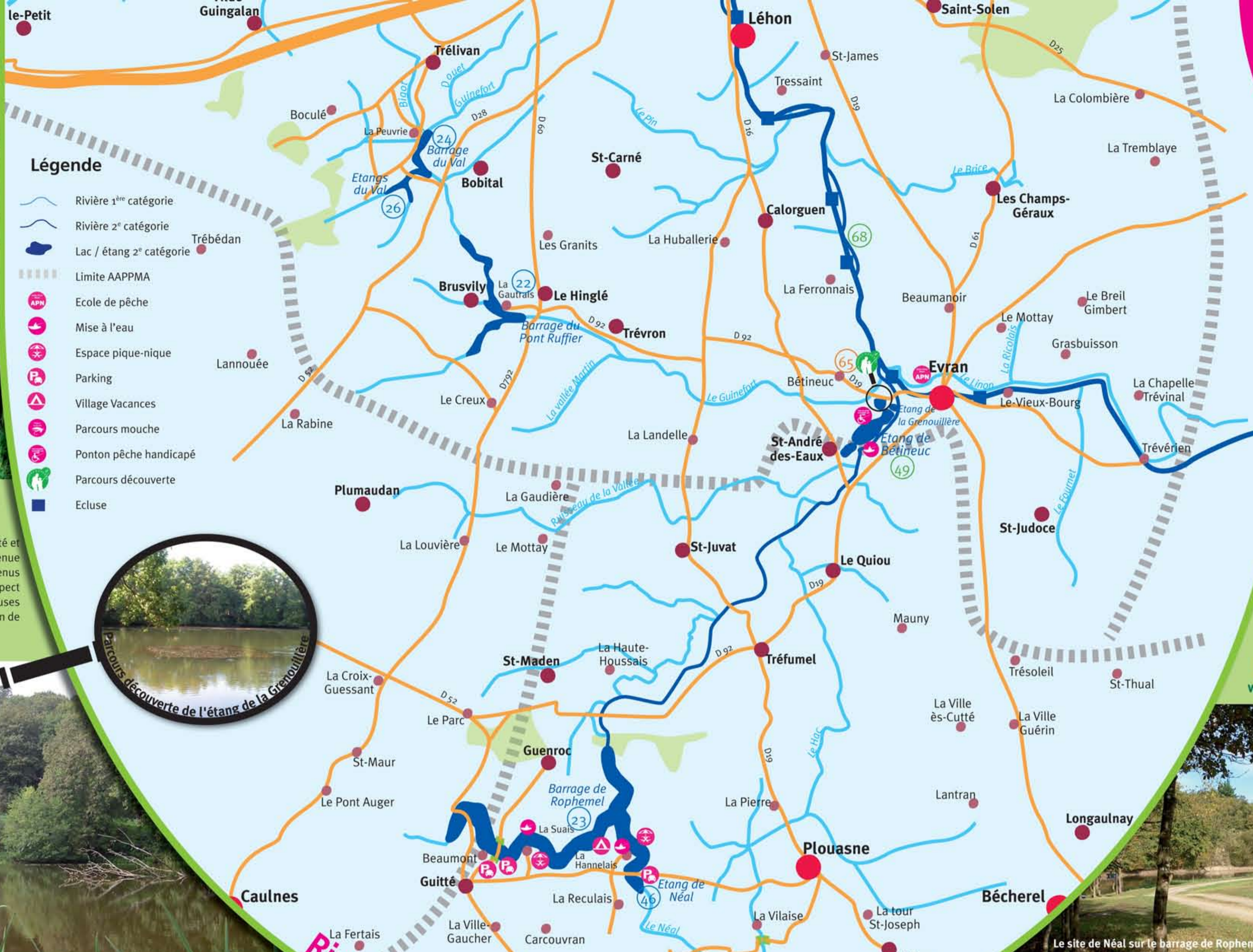
## Les étangs

### L'étang de Néal

Situé sur l'amont du barrage de Rophemel, entre Guitté et Plouasne, l'étang de Néal est séparé de la grande retenue par une digue. Les abords ont été récemment entretenus par l'AAPPMA locale qui a toutefois su préserver l'aspect sauvage du site. Les bois immergés et les nombreuses touffes de nénuphars dissimulent une belle population de gardons, tanches, carpes et brochets.



L'étang de Néal



## Légende

- Rivière 1<sup>ère</sup> catégorie
- Rivière 2<sup>e</sup> catégorie
- Lac / étang 2<sup>e</sup> catégorie
- Limite AAPPMA
- Ecole de pêche
- Mise à l'eau
- Espace pique-nique
- Parking
- Village Vacances
- Parcours mouche
- Ponton pêche handicapé
- Parcours découverte
- Ecluse



# Rivières et étangs de l'AAPPMA de Plouasne

Les parcours découverte ont été créés pour tous les pêcheurs, du débutant au pratiquant régulier. Bien aménagés et conçus pour une pêche facile d'accès, ils se caractérisent par une réglementation spécifique : pêche à une canne et remise obligatoire de tous les poissons à l'eau après capture.



## Où se procurer sa carte de pêche ?

- Bar Le Domino le bourg 22830 PLOUASNE Tél : 02 96 86 43 93
- Bar de l'Etoile 22630 SAINT-JUVAT Tél : 02 96 83 45 52
- Boulangerie COULOMBEL 22350 SAINT-MADEN Tél : 02 96 86 46 36
- L'Ami du Pain 4, place de La Poste 22830 PLOUASNE Tél : 02 96 86 46 47

Votre carte de pêche sur internet : [www.carte-de-peche-ehgo.fr](http://www.carte-de-peche-ehgo.fr)

Le site de Néal sur le barrage de Rophemel

**Barrage de Rophemel**  
D'une superficie de 80 ha, le barrage de Rophemel est un plan d'eau classé en deuxième catégorie. La pêche y est autorisée à quatre cannes ou quatre lancers maximum. L'utilisation de barque de pêche sans moteur thermique est autorisée. De nombreux poissons sont présents dans ce lac. Pour les pêcheurs vous devez être muni d'une carte d'une association de pêche réciprocaire (AAPPMA). Vous pouvez vous les procurer dans les bars tabac.

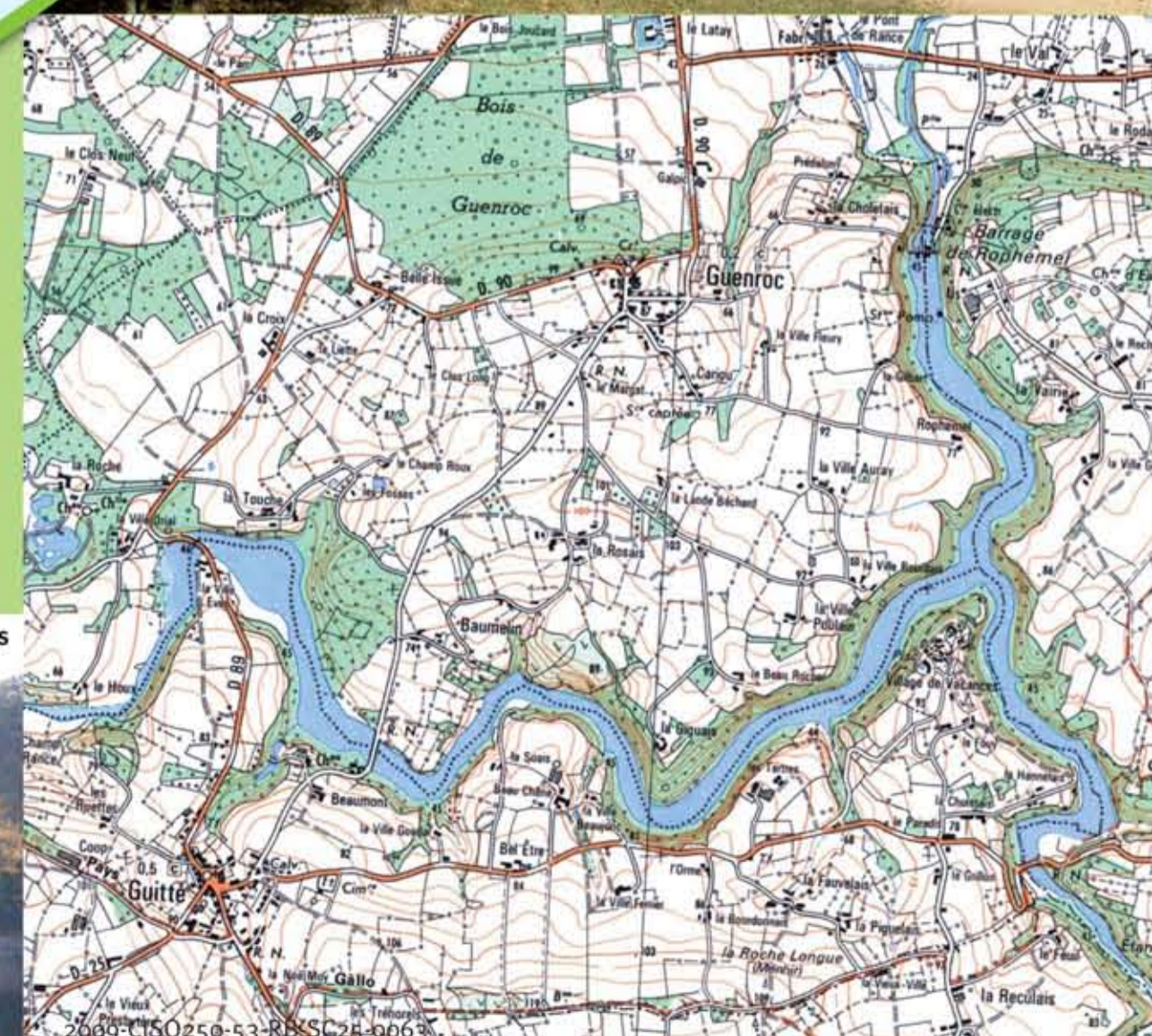
Le barrage de Rophemel et ses apics

Plan d'eau	Peuplement
23 BARRAGE DE ROPHEMEL (DP) Guenroc	80 ha Blancs / Carpe / Brochet / Perche / Sandre
46 ETANG DE NEAL (DP) Plouasne	3 ha Blancs / Carpe / Brochet / Perche
49 ETANG DE BETINEUC Saint-André-des-Eaux	20 ha Blancs / Carpe / Tanche / Brochet / Perche / Sandre
65 ETANG DE LA GRENOUILLERE Saint-André-des-Eaux	0,5 ha Gardon / Carpe / Brochet / Perche / Black Bass
68 CANAL D'ILE ET RANCE	Blancs / Carpe / Tanche / Brochet / Perche / Sandre

**Les étangs de Bétineuc à Saint-André-des-Eaux**  
Plusieurs plans d'eau cogérés par les AAPPMA de Plouasne et de Dinan-Evran vous accueillent pour la pêche. Très facile d'accès ce site de 20 hectares est parfaitement conçu pour la pêche en famille ou de découverte. Le petit plan d'eau de la Grenouillère situé à proximité de la base nautique, a été spécialement conçu pour répondre aux attentes des pêcheurs débutants. Accès facile, signalisation, population piscicole abondante permettront à tous de s'amuser. Le grand plan d'eau de 20 hectares est, quant à lui, le site idéal pour pêcher les poissons blancs, la carpe et les carnassiers. Un chemin piétonnier permet de faire facilement le tour du plan d'eau. Pour les amateurs de rivière, la Rance, en seconde catégorie sur ce secteur, vient compléter l'offre de pêche et vous invite à taquiner la perche, l'anguille, le brochet ou le gardon. Attention aux lâchers d'eau du barrage de Rophemel !



Le grand étang de Bétineuc



**Secteurs de pêche**

Vallée de la Rance

22

AAPPMA de Dinan et Plouasne